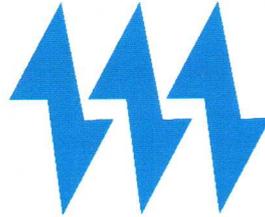

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – justice



MINISTRE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



Avis d'appel d'Offres (AAO)

AAO N° 02/CMI/2021

1. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°02/CMI/2021 _____
2. La SOMELEC a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat mauritanien des fonds, afin de financer le projet de renforcement des infrastructures électriques de villes de l'intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements, au titre du Marché Acquisition de groupes électrogènes et services connexes en deux lots distincts :
 - **Lot 1 : trois groupes électrogènes rapides (3x1000kW)**
 - **Lot 2 : treize groupes électrogènes semi rapides (9x1500 kW+ 4x1000 kW)**Les Fournitures de deux lots devront être effectuées aux entrepôts de la SOMELEC à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas 6 mois à compter de la date de notification du marché.
3. La SOMELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer la fourniture de groupes électrogènes et services connexes, en deux lots distincts ;
 - **Lot 1 : trois groupes électrogènes rapides (3x1000kW)**
 - **Lot 2 : treize groupes électrogènes semi rapides (9x1500 kW+ 4x1000 kW)**

-
4. Le présent appel d'offres est un Appel international ouvert
 5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
 6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'adresse suivante : des adresses [e-mail:cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com) et prendre connaissances des dossiers d'appel d'offres à l'adresse ci-après de 8 heures à 15 heures, du lundi au jeudi.

Madame la Conseillère chargée de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie

7. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissances des dossiers d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus de 8 heures à 15 heures, du lundi au jeudi.
8. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour le Lot 1 : Preuves de la réalisation d'un (1) marché de fournitures de Groupes similaires au cours des 5 dernières années.

Ne seront considérés comme similaires pour le Lot 1 que les marchés qui répondent aux conditions suivantes :

- i. Marchés de groupes électrogènes rapides neufs d'une puissance unitaire supérieure ou égale à 1000 kW ;
- ii. Valeur unitaire du marché supérieure ou égale à deux millions (2.000.000) USD ;
- iii. Preuve que les types de groupes proposés ont été commercialisés dans au moins trois pays différents du pays du fabricant dont deux pays ayant un environnement climatique similaire à la Mauritanie et qu'ils ont fonctionné pendant 40.000 heures de marche sans problème.

Pour le Lot 2 : Preuves de la réalisation d'un (1) marché de fournitures de Groupes similaires électrogènes neufs exécutés au cours des 5 dernières années.

Ne seront considérés comme similaires pour le Lot 2 que les marchés suivants :

- i. Marchés de groupes électrogènes semis-rapides neufs d'une puissance unitaire supérieure ou égale à 1500 kW ;
- ii. Valeur unitaire du marché supérieure ou égale à dix-huit millions (18.000.000) USD ;
- iii. Preuves que les types de groupes proposés pour le Lot 2 ont été commercialisés dans au moins trois pays différents du pays du fabricant dont deux pays ayant un environnement climatique similaire à la Mauritanie et qu'ils ont fonctionné pendant 60.000 heures de marche sans problème.

Pour être prises en considération, les preuves précitées pour le Lot 1 et pour le Lot 2 doivent impérativement respecter ce qui suit :

- a) Être sous forme d'attestations de bonne exécution ou procès-verbaux établis par les Autorités contractantes auxquelles les groupes objet des marchés similaires ont été fournies ainsi que les pages de garde et de signature des marchés en question ;
- b) Comprendre les noms et les adresses des Autorités contractantes auxquelles les groupes objet des marchés similaires ont été fournies ; ces adresses doivent comprendre les numéros de téléphone et les adresses mails des personnes responsables du fonctionnement des groupes afin de permettre à la SOMELEC de vérifier l'authenticité des attestations fournies.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après

**Madame la Conseillère chargée de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

à compter du **30/09/2021** Contre le paiement d'un montant de **30 000 MRU (trente mille MRU)** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales de la SOMELEC indiqués ci-après :

- Compte N° BNM 000 215
- Compte N° BPM 2000 000

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **15/11/2021 à 12h00 heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le **15/11/2021 à 12h00 heure locale**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

**Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
2ème étage
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de
Lot 1 : **1 200 000 MRU (Un millions deux cent mille MRU)**
Lot 2 : **9 400 000 MRU (Neuf millions quatre cent mille MRU)**

et devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

-
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

 **Le Président de la Commission des Marchés d'investissement** 

Cheikh Abdellahi BEDDA

